

RURENER

Network of small RURAL communities for ENERgetic-neutrality



Communauté de communes Cévennes et Montagne Ardéchoise 2 années de politique énergétique avec RURENER

Rapport local annuel : les impacts sur le développement local

Réalisé par MACEO



Supported by

Intelligent Energy  Europe

www.rurener.eu

info@rurener.eu

Décharge

Les auteurs assument une pleine responsabilité pour le contenu de cette publication. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne ne peut pas être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information contenue dans cette publication.

Droits d'auteurs

Tout le contenu de ce document est strictement protégé par les droits d'auteurs et tous les droits sont réservés (copyright). Une attention particulière a été prise afin d'assurer l'exactitude des informations lors de l'impression, nous n'acceptons aucune responsabilité pour les éventuels omissions ou erreurs qui pourraient survenir dans ce document.

L'ensemble des photos appartient aux partenaires de RURENER ou au projet RURENER, sauf si contrindiqué dans le document, ayant reçu l'accord du créateur pour la publication.

ISBN :

Projet : RURENER - Réseau de petites communes rurales pour la neutralité énergétique

Site internet : <http://fr.rurener.eu/> , email : info@rurener.eu

Auteur : Aline Brachet, MACEO

Traducteur : Aline Brachet, MACEO

Sommaire

1. Introduction
2. Contexte du projet
3. Déclaration de Marc Champel
4. Notre plan d'action local
5. Résultats
6. Bonnes pratiques dans notre plan d'action local
7. Conclusions

1. Introduction

RURENER est un réseau de petites communes rurales (villages ou petites villes) qui souhaitent parvenir à un bilan énergétique neutre d'un point de vue local.

Le réseau apporte des outils et des méthodes afin d'accompagner et aider ses membres dans l'évaluation et la réalisation de leur politique énergétique.

Grâce à ce soutien, des communes rurales réalisent des actions locales concrètes afin de s'améliorer sur le plan énergétique : production d'énergies renouvelables, promotion de l'information et de l'éducation, diminution des consommations d'énergie notamment par des travaux d'isolation, etc.

Ceci est le cœur d'une politique énergétique locale.

Les actions menées amènent à une meilleure gestion des ressources locales, dynamisent le territoire en terme d'emploi et de création de richesses locales et apportent de l'innovation au sein de communes rurales dans 8 pays européens.

Le rapport biennal de Cévennes et Montagne Ardéchoise présente les résultats des actions réalisées au niveau local ; il met l'accent sur les impacts de la politique énergétique vis-à-vis du développement local.

La communication et la participation des collectivités dans le réseau sont essentielles pour RURENER. Il en va de même à l'échelle de chaque collectivité membre : l'implication de la population locale est essentielle au succès des actions menées.

Ce rapport servira de support de communication diffusé sur le site de RURENER et auprès des habitants de cette commune, afin de communiquer sur ce qui se fait dans le réseau, au niveau européen et localement.

2. Contexte du projet

Cévennes et montagne ardéchoise est située à 45 km de Langogne, le bourg centre le plus proche avec 3129 habitants en 2008. Relativement isolées entre le Massif des Cévennes et la montagne ardéchoise, CMA a toujours innové pour trouver des solutions à son développement.

Garder les population, créer de l'emploi local, de nouvelles activités, des services aux personnes âgées, aux familles, aux handicapés, aux jeunes sont les priorités du territoire, avec la valorisation des ressources naturelles.

L'énergie a été identifiée il y a quelques années pour servir ces objectifs, en réduisant le coût du chauffage, la vulnérabilité aux incidents climatiques, en créant de nouvelles activités pour accueillir de nouveaux venus, etc.

Ce sont de bonnes opportunités pour développer les communes autour de la problématique des énergies.

Tout a commencé avec la rénovation d'un ancien moulin en un lieu où les problématiques liées aux énergies sont discutées, où des expériences sont menées, où l'information est diffusée au plus grand nombre. Marc Champel, Président de la communauté de Communes est convaincu que la sensibilisation va accroître la mobilisation dans la communauté. Il a rencontré des difficultés à faire changer les choses quand il a supporté l'installation d'un champ éolien ; et a finalement rencontré la réunion des différents intérêts en abordant l'énergie de façon intégrée, autour de toutes les sortes de sources renouvelables.

Cette stratégie a commencé en 2006 et a été formalisée en 2008 avec le plan d'action RURENER. Ce plan parle d'énergie de sources renouvelables, d'économies d'énergie, de sensibilisation et de suivi.

La plupart de la production d'énergie est régulée en France (les fermes éoliennes sont conditionnées à une étude préliminaire et soumises à enquête publique; l'hydroélectricité à la classification des rivières). Pour les plus petites installations comme du photovoltaïque ou de la cogénération, le prix de l'électricité est fixé par la loi et joue un rôle important dans le développement d'un projet ou non. Par exemple, la plupart des projets de photovoltaïque prêts à être réalisés en 2011 ont été abandonnés lorsque les prix de rachat ont été modifiés, et la rentabilité réduite. Ce contexte signifie que les actions dans la CMA sont très dépendantes de l'évolution du contexte national.

Eloignée des centres de décision et relativement pauvre en terme de moyens financiers, la CMA doit se baser sur l'innovation et beaucoup d'énergie humaine de la part de son équipe. Les actions réalisées jusqu'ici devraient attirer l'intérêt des décideurs régionaux et nationaux et stimuler un plus grand support.

3. Déclaration de Marc Champel, Président de la CMA

“En effectuant l'évaluation de notre plan d'action, j'ai réalisé que grâce à l'engagement des membres de la collectivité, de mes collègues au conseil communautaire et au sein de la société civile, nous avons mené un grand nombre d'actions concrètes sur notre territoire. Rénovation de 3 appartements avec une excellente isolation, rénovation de l'éclairage public, évaluation de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics...



Nous pouvons faire encore mieux avec le soutien des niveaux régional, national et européen. Le réseau de chaleur pour l'école, la mairie sera mis en place en 2012, un nouveau projet d'électricité éolienne est lancé, le moulin des énergies accueillera les écoles, les touristes et les citoyens locaux dans quelques mois, et un évènement réunira les membres de la collectivité autour de l'énergie en 2011.

J'ai la sensation que cela devient "normal" de prendre l'efficacité énergétique en compte désormais sur notre territoire. A tout niveau, nos esprits ont commencé à changer et le futur en tirera encore de meilleurs résultats. La dynamique commencée au niveau européen nous a aidés à arriver jusqu'ici, et j'espère que l'Europe peut faire plus encore pour nos collectivités ! Nous pouvons faire plus si nous sommes soutenus.

4. Notre plan d'action local

Le plan d'action local permet d'anticiper, de coordonner et de partager des visions à court et long termes sur la conduite de la politique énergétique en fonction de nos moyens et des acteurs externes.

Un plan d'action aborde les objectifs, les activités, les parties prenantes, l'agenda, les moyens techniques et financiers.

Le plan d'action a été construit de la manière suivante : les actions sont priorisées à court, moyen et long terme et présentées en quatre parties : énergies renouvelables, efficacité énergétique, sensibilisation et communication, suivi et évaluation. Le plan d'actions a été validé par le conseil municipal.

Les différentes actions conduites depuis 2008 jusqu'en 2010 ainsi que les actions à venir sont répertoriées dans le plan d'actions ci-dessous en fonction de leur état d'avancement (de 0%- action non commencée à 100%- action finie).

2008 – 2010 Actions réalisées

Energies renouvelables			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
réseau de chaleur bois couvent, foyer de vie, école, micro-crèche, habitations communales. EHPAD (réinsertion sociale) produit localement les plaquettes forestières; ressource locale	réseau de chaleur bois	25	Etude de faisabilité et consultation pour l'ingénierie. Devrait être opérationnel en 2012 au lieu de 2011.
Diagnostic sur la ressource renouvelable sur le territoire de la commune de communes	Etude du potentiel de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes	25	Etudes ont eu lieu sur le photovoltaïque, sur l'eau chaude thermale, sur le bois, doit être complété
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
	01/01/2009-31/12/2010	25%	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Assurer un soutien au maintien de la ligne ferroviaire du Cévenol et de la gare de la Bastide	Transport : soutien à la ligne ferroviaire	25	Mobilisation continue
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	Fait à chaque fois que les ressources matérielles et humaines existent (exemple : charpente toit)

réhabilitation des bâtiments publics : changement des fenêtres de l'école, amélioration de l'éclairage public, réhabilitation d'un atelier pour un artisan, ...	amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des consommations de la comcom	25	logements créés à la place de bâtiments insalubres ; l'évaluation de la consommation énergétique de l'école sera faite en 2011
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		42%	
Sensibilisation, com.munication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
conférences et démonstration des bonnes pratiques, opération de sensibilisation aux nouvelles façons de construire : fête de l'énergie, moulin de l'énergie, recrutement d'un stagiaire pour organisation	sensibilisation des maitres d'ouvrage privés et publiques, artisans et prescripteurs	50	2 conférences ont été organisées et le nouveau projet éolien fait l'objet d'une large concertation.
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		50%	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Etude des consommations d'électricité et de chaleur dans les bâtiments publics de la communauté de communes, par le syndicat d'énergie de l'Ardèche (2010)	Etude de la consommation d'énergie des bâtiments publics	75	Fait pour 2008
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		75%	

2011 – 2013 Actions programmées

Energies renouvelables			
Description du projet	Précisions	Etat (1)	Commentaire
Réseau de chaleur bois	Mise en oeuvre opérationnelle	0	
Unité de méthanisation	Etude de faisabilité et mobilisation des parties-prenantes	0	
Résultats:		Mise en oeuvre	
		0	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Soutien continu à la ligne du Cevennol	Support à la ligne ferroviaire		
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	À continuer
Résultats:		Mise en oeuvre	
Sensibilisation – Communication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
organisation d'une fête locale de l'énergie en Septembre 2011	sensibiliser l'ensemble des parties-prenantes et permettre le débat et la participation aux décisions publiques	25	
Démonstration de bâtiments économes en	Montrer les réalisations des	0	

énergie	acteurs publics pour stimuler les acteurs privés		
- accueil des écoles au moulin des énergies - projet pédagogique au sein de l'école de Saint Etienne	Programme pédagogique dans les écoles	25	Une personne en charge de l'animation du Moulin sera recrutée
Résultats:		Mise en oeuvre	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Bilan quantitatif tous les 2 ans sur la consommation d'énergie et la production d'énergie au niveau local	Suivi des consommations et du taux de neutralité énergétique de la collectivité	25	
Résultats:		Mise en oeuvre	

5. Résultats

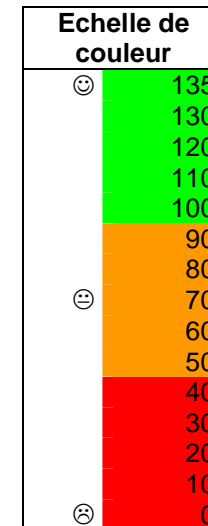
Pour connaître le succès de notre politique locale de l'énergie, il est nécessaire d'évaluer les impacts qu'il peut avoir sur les économies d'énergie, la neutralité énergétique, et le développement soutenable de notre territoire.

L'évaluation est un processus complexe, au regard du développement local durable, puisqu'il requiert une multitude d'information et différents outils pour justifier différents types d'impacts, environnementaux, sociaux, économiques et institutionnels.

RURENER a créé le tableau de bord d'évaluation RURENER, avec à la fois des données quantitatives et qualitatives sur l'impact de notre politique de l'énergie en terme de développement durable.

Voici les résultats obtenus suivant notre plan d'action pour l'énergie, suivant un entretien avec l'équipe communautaire en charge du projet RURENER. Les données présentées dans le tableau sont les impacts pour chacun des indicateurs suivants.

INDICATEURS		
Neutralité énergétique (ENR)	(1)	Neutralité énergétique
Economies d'énergie (URE)	(2)	Economies d'énergie
Impacts économiques	(3)	Efficiences
	(4)	Rentabilité
	(5)	Investissements
Impacts Institutionnels	(6)	Renforcement des capacités
	(7)	Impacts institutionnels
Impacts sociaux	(8)	Emploi
	(9)	Engagement social
	(10)	Prévention des nuisances de voisinage
Impacts environnementaux	(11)	Utilisation des énergies renouvelables
	(12)	Minimisation de la consommation d'énergie, d'eau et de matière et utilisation de l'espace
	(13)	Minimisation des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions du sol et de l'eau
	(14)	Maximisation de la ré-utilisation de la ressource et/ou du recyclage
	(15)	Préservation et restauration de la diversité écologique



The scale offers to get an idea of where we are in 2010. You will find later some qualitative information on how.

Cévennes et Montagne ardéchoise	Neutralité énergétique (ENR)	Economie d'énergie (URE)	Impacts économiques du PAL				Impacts Institutionnels	Impacts sociaux			Impacts Environnementaux					
France	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	Total
RLAP Score	1	5	7	7	9	7	9	7	5	7	7	7	5	5	5	93
		5	7,5				9	6,333333333			5,8					

- (1) Le taux de neutralité a été calculé à partir de données disponibles dans la collectivité et le bilan énergétique des bâtiments publics mené par le SDE sur l'année 2008. Il doit encore être complété par les données transmises par les producteurs de fuel, gaz et électricité pour connaître la consommation globale à l'échelle du territoire.
- (2) Si l'état de l'art en 2008 est globalement connu, nous n'avons pas d'information quantitative en 2010. Les données ont été estimées.
- (3) Estimation
- (4) La rentabilité est calculée sur le long terme, et nous parlons ici d'investissement.
- (5) Lourds investissements (1400000€ sont estimés, sans prendre en compte les actions qui ont été menées sur le long terme et qui pourraient être estimées en terme de coût global et d'impact global pour la collectivité.
- (6) L'utilisation raisonnée de l'énergie est maintenant un réflexe au sein de la communauté, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipe communautaire.
- (7) Toutes les actions sont en phase avec la législation !
- (8) Par exemple : les nouvelles fenêtres de l'école ont été installées par un artisan local, l'isolation des bâtiments publics par des entreprises locales aussi, CMA a recruté un nouveau chargé de projet en charge de mobiliser la population sur l'énergie, organiser des événements, informer...
- (9) Pour certaines réalisations, CMA a mené des rencontres débat (comme pour l'éclairage public nocturne), une réelle concertation (projet éolien). De manière plus générale, une attention est portée pour faciliter la participation des différentes parties prenantes.

- (10) Notamment sur le projet éolien, puisque la concertation a permis qu'aucun mat ne soit installé à moins de 500 m des maisons. La société d'exploitation s'est engagée envers une complète transparence concernant les bruits et une attention particulière a été portée sur les paysages.
- (11) Voir ci-dessus, les actions en cours ou réalisées.
- (12) Meme si l'eau n'est pas un sujet central, l'utilisation de l'espace (la terre) est un axe fort dans le plan d'action. Par exemple, lorsque l'on préfère rénover l'existant qu'agrandir la surface du village avec de nouvelles constructions sur des terres agricoles. L'utilisation de matériaux locaux est choisi dès que possible (comme par exemple l'utilisation de pierres issues d'un mur en ruine pour construire les abris poubelle ; construction du caniveau à partir de matières locales plutôt que l'importation d'un produit fini.
- (13) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre. De plus, CMA est équipée en visioconférence, et la plupart des rencontres RURENER avec le partenaire MACEO ont lieu sur Skype, évitant ainsi 5 heures et 400 km de voiture.
- (14) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre
- (15) Utilisation de l'espace pour ne pas augmenter la surface du village, utilisation de lumières spécifiques qui réduisent l'impact pour la faune nocturne, énergie géothermique pour 2 bâtiments publics, etc.

6. Bonne pratiques dans notre plan d'action local

- Partenariat avec SDE (syndicat de l'énergie) : le SDE de l'Ardèche gère le réseau électrique public au niveau départemental. L'actuelle évolution en France voit plusieurs de ces organismes évoluer d'une mission de gestion de l'électricité à une mission plus large sur l'efficacité énergétique. En Ardèche, le SDE a offert à Saint Etienne de Lugdares un bilan énergétique de ses bâtiments publics. Etant membre de RURENER au nom de la CMA (intercommunalité), le maire de Saint Etienne de Lugdares a obtenu les données pour l'ensemble de la collectivité.
- Dans l'objectif d'attirer une nouvelle activité d'artisan sur la réhabilitation du bâti, la CMA a investi dans un ancien presbytère dont elle est propriétaire, afin de le rénover et de l'adapter pour en faire un atelier et un appartement.
- La CMA a décidé de créer un nouveau poste pour travailler sur différents sujets dont l'énergie. Cette nouvelle recrue vient rejoindre le Président et la directrice de la communauté de communes pour stimuler les actions sur l'énergie.

7. Conclusions

Ces 2 années au sein de RURENER ont permis la mise en place de bonnes conditions pour construire, pas à pas, notre chemin vers la neutralité énergétique.

Au-delà des résultats sur le terrain, le plus grand succès concerne la conscience qui s'est élevée au sein des membres de la communauté. On peut dire que désormais, les problématiques de l'énergie sont quelque chose d'évident à prendre en compte.

Des actions ont été menées, et nous sommes très intéressés par des idées et initiatives qui viendront de chacun sur le territoire. Agriculteurs, entreprises, associations, écoles et individu sont invités à participer activement à notre objectif de neutralité énergétique !

N'hésitez pas à nous contacter pour partager un projet, qu'il soit privé ou qu'il implique l'action des acteurs publics, nous serons toujours ravis d'en discuter.

RURENER

Network of small RURAL communities for ENERgetic-neutrality



Communauté de communes Cévennes et Montagne Ardéchoise 2 années de politique énergétique avec RURENER

Rapport local annuel : les impacts sur le développement local

Réalisé par MACEO



Supported by

Intelligent Energy  Europe

www.rurener.eu

info@rurener.eu

Décharge

Les auteurs assument une pleine responsabilité pour le contenu de cette publication. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne ne peut pas être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information contenue dans cette publication.

Droits d'auteurs

Tout le contenu de ce document est strictement protégé par les droits d'auteurs et tous les droits sont réservés (copyright). Une attention particulière a été prise afin d'assurer l'exactitude des informations lors de l'impression, nous n'acceptons aucune responsabilité pour les éventuels omissions ou erreurs qui pourraient survenir dans ce document.

L'ensemble des photos appartient aux partenaires de RURENER ou au projet RURENER, sauf si contrindiqué dans le document, ayant reçu l'accord du créateur pour la publication.

ISBN :

Projet : RURENER - Réseau de petites communes rurales pour la neutralité énergétique

Site internet : <http://fr.rurener.eu/> , email : info@rurener.eu

Auteur : Aline Brachet, MACEO

Traducteur : Aline Brachet, MACEO

Sommaire

1. Introduction
2. Contexte du projet
3. Déclaration de Marc Champel
4. Notre plan d'action local
5. Résultats
6. Bonnes pratiques dans notre plan d'action local
7. Conclusions

1. Introduction

RURENER est un réseau de petites communes rurales (villages ou petites villes) qui souhaitent parvenir à un bilan énergétique neutre d'un point de vue local.

Le réseau apporte des outils et des méthodes afin d'accompagner et aider ses membres dans l'évaluation et la réalisation de leur politique énergétique.

Grâce à ce soutien, des communes rurales réalisent des actions locales concrètes afin de s'améliorer sur le plan énergétique : production d'énergies renouvelables, promotion de l'information et de l'éducation, diminution des consommations d'énergie notamment par des travaux d'isolation, etc.

Ceci est le cœur d'une politique énergétique locale.

Les actions menées amènent à une meilleure gestion des ressources locales, dynamisent le territoire en terme d'emploi et de création de richesses locales et apportent de l'innovation au sein de communes rurales dans 8 pays européens.

Le rapport biennal de Cévennes et Montagne Ardéchoise présente les résultats des actions réalisées au niveau local ; il met l'accent sur les impacts de la politique énergétique vis-à-vis du développement local.

La communication et la participation des collectivités dans le réseau sont essentielles pour RURENER. Il en va de même à l'échelle de chaque collectivité membre : l'implication de la population locale est essentielle au succès des actions menées.

Ce rapport servira de support de communication diffusé sur le site de RURENER et auprès des habitants de cette commune, afin de communiquer sur ce qui se fait dans le réseau, au niveau européen et localement.

2. Contexte du projet

Cévennes et montagne ardéchoise est située à 45 km de Langogne, le bourg centre le plus proche avec 3129 habitants en 2008. Relativement isolées entre le Massif des Cévennes et la montagne ardéchoise, CMA a toujours innové pour trouver des solutions à son développement.

Garder les population, créer de l'emploi local, de nouvelles activités, des services aux personnes âgées, aux familles, aux handicapés, aux jeunes sont les priorités du territoire, avec la valorisation des ressources naturelles.

L'énergie a été identifiée il y a quelques années pour servir ces objectifs, en réduisant le coût du chauffage, la vulnérabilité aux incidents climatiques, en créant de nouvelles activités pour accueillir de nouveaux venus, etc.

Ce sont de bonnes opportunités pour développer les communes autour de la problématique des énergies.

Tout a commencé avec la rénovation d'un ancien moulin en un lieu où les problématiques liées aux énergies sont discutées, où des expériences sont menées, où l'information est diffusée au plus grand nombre. Marc Champel, Président de la communauté de Communes est convaincu que la sensibilisation va accroître la mobilisation dans la communauté. Il a rencontré des difficultés à faire changer les choses quand il a supporté l'installation d'un champ éolien ; et a finalement rencontré la réunion des différents intérêts en abordant l'énergie de façon intégrée, autour de toutes les sortes de sources renouvelables.

Cette stratégie a commencé en 2006 et a été formalisée en 2008 avec le plan d'action RURENER. Ce plan parle d'énergie de sources renouvelables, d'économies d'énergie, de sensibilisation et de suivi.

La plupart de la production d'énergie est régulée en France (les fermes éoliennes sont conditionnées à une étude préliminaire et soumises à enquête publique; l'hydroélectricité à la classification des rivières). Pour les plus petites installations comme du photovoltaïque ou de la cogénération, le prix de l'électricité est fixé par la loi et joue un rôle important dans le développement d'un projet ou non. Par exemple, la plupart des projets de photovoltaïque prêts à être réalisés en 2011 ont été abandonnés lorsque les prix de rachat ont été modifiés, et la rentabilité réduite. Ce contexte signifie que les actions dans la CMA sont très dépendantes de l'évolution du contexte national.

Eloignée des centres de décision et relativement pauvre en terme de moyens financiers, la CMA doit se baser sur l'innovation et beaucoup d'énergie humaine de la part de son équipe. Les actions réalisées jusqu'ici devraient attirer l'intérêt des décideurs régionaux et nationaux et stimuler un plus grand support.

3. Déclaration de Marc Champel, Président de la CMA

“En effectuant l'évaluation de notre plan d'action, j'ai réalisé que grâce à l'engagement des membres de la collectivité, de mes collègues au conseil communautaire et au sein de la société civile, nous avons mené un grand nombre d'actions concrètes sur notre territoire. Rénovation de 3 appartements avec une excellente isolation, rénovation de l'éclairage public, évaluation de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics...



Nous pouvons faire encore mieux avec le soutien des niveaux régional, national et européen. Le réseau de chaleur pour l'école, la mairie sera mis en place en 2012, un nouveau projet d'électricité éolienne est lancé, le moulin des énergies accueillera les écoles, les touristes et les citoyens locaux dans quelques mois, et un évènement réunira les membres de la collectivité autour de l'énergie en 2011.

J'ai la sensation que cela devient "normal" de prendre l'efficacité énergétique en compte désormais sur notre territoire. A tout niveau, nos esprits ont commencé à changer et le futur en tirera encore de meilleurs résultats. La dynamique commencée au niveau européen nous a aidés à arriver jusqu'ici, et j'espère que l'Europe peut faire plus encore pour nos collectivités ! Nous pouvons faire plus si nous sommes soutenus.

4. Notre plan d'action local

Le plan d'action local permet d'anticiper, de coordonner et de partager des visions à court et long termes sur la conduite de la politique énergétique en fonction de nos moyens et des acteurs externes.

Un plan d'action aborde les objectifs, les activités, les parties prenantes, l'agenda, les moyens techniques et financiers.

Le plan d'action a été construit de la manière suivante : les actions sont priorisées à court, moyen et long terme et présentées en quatre parties : énergies renouvelables, efficacité énergétique, sensibilisation et communication, suivi et évaluation. Le plan d'actions a été validé par le conseil municipal.

Les différentes actions conduites depuis 2008 jusqu'en 2010 ainsi que les actions à venir sont répertoriées dans le plan d'actions ci-dessous en fonction de leur état d'avancement (de 0%- action non commencée à 100%- action finie).

2008 – 2010 Actions réalisées

Energies renouvelables			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
réseau de chaleur bois couvent, foyer de vie, école, micro-crèche, habitations communales. EHPAD (réinsertion sociale) produit localement les plaquettes forestières; ressource locale	réseau de chaleur bois	25	Etude de faisabilité et consultation pour l'ingénierie. Devrait être opérationnel en 2012 au lieu de 2011.
Diagnostic sur la ressource renouvelable sur le territoire de la commune de communes	Etude du potentiel de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes	25	Etudes ont eu lieu sur le photovoltaïque, sur l'eau chaude thermale, sur le bois, doit être complété
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
	01/01/2009-31/12/2010	25%	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Assurer un soutien au maintien de la ligne ferroviaire du Cévenol et de la gare de la Bastide	Transport : soutien à la ligne ferroviaire	25	Mobilisation continue
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	Fait à chaque fois que les ressources matérielles et humaines existent (exemple : charpente toit)

réhabilitation des bâtiments publics : changement des fenêtres de l'école, amélioration de l'éclairage public, réhabilitation d'un atelier pour un artisan, ...	amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des consommations de la comcom	25	logements créés à la place de bâtiments insalubres ; l'évaluation de la consommation énergétique de l'école sera faite en 2011
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		42%	
Sensibilisation, com.munication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
conférences et démonstration des bonnes pratiques, opération de sensibilisation aux nouvelles façons de construire : fête de l'énergie, moulin de l'énergie, recrutement d'un stagiaire pour organisation	sensibilisation des maitres d'ouvrage privés et publiques, artisans et prescripteurs	50	2 conférences ont été organisées et le nouveau projet éolien fait l'objet d'une large concertation.
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		50%	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Etude des consommations d'électricité et de chaleur dans les bâtiments publics de la communauté de communes, par le syndicat d'énergie de l'Ardèche (2010)	Etude de la consommation d'énergie des bâtiments publics	75	Fait pour 2008
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		75%	

2011 – 2013 Actions programmées

Energies renouvelables			
Description du projet	Précisions	Etat (1)	Commentaire
Réseau de chaleur bois	Mise en oeuvre opérationnelle	0	
Unité de méthanisation	Etude de faisabilité et mobilisation des parties-prenantes	0	
Résultats:		Mise en oeuvre	
		0	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Soutien continu à la ligne du Cevennol	Support à la ligne ferroviaire		
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	À continuer
Résultats:		Mise en oeuvre	
Sensibilisation – Communication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
organisation d'une fête locale de l'énergie en Septembre 2011	sensibiliser l'ensemble des parties-prenantes et permettre le débat et la participation aux décisions publiques	25	
Démonstration de bâtiments économes en	Montrer les réalisations des	0	

énergie	acteurs publics pour stimuler les acteurs privés		
- accueil des écoles au moulin des énergies - projet pédagogique au sein de l'école de Saint Etienne	Programme pédagogique dans les écoles	25	Une personne en charge de l'animation du Moulin sera recrutée
Résultats:		Mise en oeuvre	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Bilan quantitatif tous les 2 ans sur la consommation d'énergie et la production d'énergie au niveau local	Suivi des consommations et du taux de neutralité énergétique de la collectivité	25	
Résultats:		Mise en oeuvre	

5. Résultats

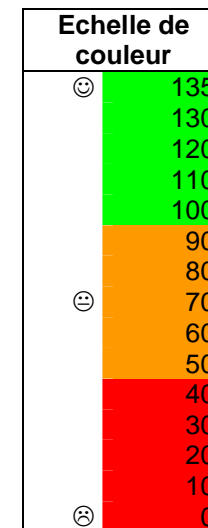
Pour connaître le succès de notre politique locale de l'énergie, il est nécessaire d'évaluer les impacts qu'il peut avoir sur les économies d'énergie, la neutralité énergétique, et le développement soutenable de notre territoire.

L'évaluation est un processus complexe, au regard du développement local durable, puisqu'il requiert une multitude d'information et différents outils pour justifier différents types d'impacts, environnementaux, sociaux, économiques et institutionnels.

RURENER a créé le tableau de bord d'évaluation RURENER, avec à la fois des données quantitatives et qualitatives sur l'impact de notre politique de l'énergie en terme de développement durable.

Voici les résultats obtenus suivant notre plan d'action pour l'énergie, suivant un entretien avec l'équipe communautaire en charge du projet RURENER. Les données présentées dans le tableau sont les impacts pour chacun des indicateurs suivants.

INDICATEURS		
Neutralité énergétique (ENR)	(1)	Neutralité énergétique
Economies d'énergie (URE)	(2)	Economies d'énergie
Impacts économiques	(3)	Efficiences
	(4)	Rentabilité
	(5)	Investissements
Impacts Institutionnels	(6)	Renforcement des capacités
	(7)	Impacts institutionnels
Impacts sociaux	(8)	Emploi
	(9)	Engagement social
	(10)	Prévention des nuisances de voisinage
Impacts environnementaux	(11)	Utilisation des énergies renouvelables
	(12)	Minimisation de la consommation d'énergie, d'eau et de matière et utilisation de l'espace
	(13)	Minimisation des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions du sol et de l'eau
	(14)	Maximisation de la ré-utilisation de la ressource et/ou du recyclage
	(15)	Préservation et restauration de la diversité écologique



The scale offers to get an idea of where we are in 2010. You will find later some qualitative information on how.

Cévennes et Montagne ardéchoise	Neutralité énergétique (ENR)	Economie d'énergie (URE)	Impacts économiques du PAL				Impacts Institutionnels	Impacts sociaux			Impacts Environnementaux					
France	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	Total
RLAP Score	1	5	7	7	9	7	9	7	5	7	7	7	5	5	5	93
		5	7,5				9	6,333333333			5,8					

- (1) Le taux de neutralité a été calculé à partir de données disponibles dans la collectivité et le bilan énergétique des bâtiments publics mené par le SDE sur l'année 2008. Il doit encore être complété par les données transmises par les producteurs de fuel, gaz et électricité pour connaître la consommation globale à l'échelle du territoire.
- (2) Si l'état de l'art en 2008 est globalement connu, nous n'avons pas d'information quantitative en 2010. Les données ont été estimées.
- (3) Estimation
- (4) La rentabilité est calculée sur le long terme, et nous parlons ici d'investissement.
- (5) Lourds investissements (1400000€ sont estimés, sans prendre en compte les actions qui ont été menées sur le long terme et qui pourraient être estimées en terme de coût global et d'impact global pour la collectivité.
- (6) L'utilisation raisonnée de l'énergie est maintenant un réflexe au sein de la communauté, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipe communautaire.
- (7) Toutes les actions sont en phase avec la législation !
- (8) Par exemple : les nouvelles fenêtres de l'école ont été installées par un artisan local, l'isolation des bâtiments publics par des entreprises locales aussi, CMA a recruté un nouveau chargé de projet en charge de mobiliser la population sur l'énergie, organiser des événements, informer...
- (9) Pour certaines réalisations, CMA a mené des rencontres débat (comme pour l'éclairage public nocturne), une réelle concertation (projet éolien). De manière plus générale, une attention est portée pour faciliter la participation des différentes parties prenantes.

- (10) Notamment sur le projet éolien, puisque la concertation a permis qu'aucun mat ne soit installé à moins de 500 m des maisons. La société d'exploitation s'est engagée envers une complète transparence concernant les bruits et une attention particulière a été portée sur les paysages.
- (11) Voir ci-dessus, les actions en cours ou réalisées.
- (12) Meme si l'eau n'est pas un sujet central, l'utilisation de l'espace (la terre) est un axe fort dans le plan d'action. Par exemple, lorsque l'on préfère rénover l'existant qu'agrandir la surface du village avec de nouvelles constructions sur des terres agricoles. L'utilisation de matériaux locaux est choisi dès que possible (comme par exemple l'utilisation de pierres issues d'un mur en ruine pour construire les abris poubelle ; construction du caniveau à partir de matières locales plutôt que l'importation d'un produit fini.
- (13) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre. De plus, CMA est équipée en visioconférence, et la plupart des rencontres RURENER avec le partenaire MACEO ont lieu sur Skype, évitant ainsi 5 heures et 400 km de voiture.
- (14) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre
- (15) Utilisation de l'espace pour ne pas augmenter la surface du village, utilisation de lumières spécifiques qui réduisent l'impact pour la faune nocturne, énergie géothermique pour 2 bâtiments publics, etc.

6. Bonne pratiques dans notre plan d'action local

- Partenariat avec SDE (syndicat de l'énergie) : le SDE de l'Ardèche gère le réseau électrique public au niveau départemental. L'actuelle évolution en France voit plusieurs de ces organismes évoluer d'une mission de gestion de l'électricité à une mission plus large sur l'efficacité énergétique. En Ardèche, le SDE a offert à Saint Etienne de Lugdares un bilan énergétique de ses bâtiments publics. Etant membre de RURENER au nom de la CMA (intercommunalité), le maire de Saint Etienne de Lugdares a obtenu les données pour l'ensemble de la collectivité.
- Dans l'objectif d'attirer une nouvelle activité d'artisan sur la réhabilitation du bâti, la CMA a investi dans un ancien presbytère dont elle est propriétaire, afin de le rénover et de l'adapter pour en faire un atelier et un appartement.
- La CMA a décidé de créer un nouveau poste pour travailler sur différents sujets dont l'énergie. Cette nouvelle recrue vient rejoindre le Président et la directrice de la communauté de communes pour stimuler les actions sur l'énergie.

7. Conclusions

Ces 2 années au sein de RURENER ont permis la mise en place de bonnes conditions pour construire, pas à pas, notre chemin vers la neutralité énergétique.

Au-delà des résultats sur le terrain, le plus grand succès concerne la conscience qui s'est élevée au sein des membres de la communauté. On peut dire que désormais, les problématiques de l'énergie sont quelque chose d'évident à prendre en compte.

Des actions ont été menées, et nous sommes très intéressés par des idées et initiatives qui viendront de chacun sur le territoire. Agriculteurs, entreprises, associations, écoles et individu sont invités à participer activement à notre objectif de neutralité énergétique !

N'hésitez pas à nous contacter pour partager un projet, qu'il soit privé ou qu'il implique l'action des acteurs publics, nous serons toujours ravis d'en discuter.

RURENER

Network of small RURAL communities for ENERgetic-neutrality



Communauté de communes Cévennes et Montagne Ardéchoise 2 années de politique énergétique avec RURENER

Rapport local annuel : les impacts sur le développement local

Réalisé par MACEO



Supported by

Intelligent Energy  Europe

www.rurener.eu

info@rurener.eu

Décharge

Les auteurs assument une pleine responsabilité pour le contenu de cette publication. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne ne peut pas être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information contenue dans cette publication.

Droits d'auteurs

Tout le contenu de ce document est strictement protégé par les droits d'auteurs et tous les droits sont réservés (copyright). Une attention particulière a été prise afin d'assurer l'exactitude des informations lors de l'impression, nous n'acceptons aucune responsabilité pour les éventuels omissions ou erreurs qui pourraient survenir dans ce document.

L'ensemble des photos appartient aux partenaires de RURENER ou au projet RURENER, sauf si contrindiqué dans le document, ayant reçu l'accord du créateur pour la publication.

ISBN :

Projet : RURENER - Réseau de petites communes rurales pour la neutralité énergétique

Site internet : <http://fr.rurener.eu/> , email : info@rurener.eu

Auteur : Aline Brachet, MACEO

Traducteur : Aline Brachet, MACEO

Sommaire

1. Introduction
2. Contexte du projet
3. Déclaration de Marc Champel
4. Notre plan d'action local
5. Résultats
6. Bonnes pratiques dans notre plan d'action local
7. Conclusions

1. Introduction

RURENER est un réseau de petites communes rurales (villages ou petites villes) qui souhaitent parvenir à un bilan énergétique neutre d'un point de vue local.

Le réseau apporte des outils et des méthodes afin d'accompagner et aider ses membres dans l'évaluation et la réalisation de leur politique énergétique.

Grâce à ce soutien, des communes rurales réalisent des actions locales concrètes afin de s'améliorer sur le plan énergétique : production d'énergies renouvelables, promotion de l'information et de l'éducation, diminution des consommations d'énergie notamment par des travaux d'isolation, etc.

Ceci est le cœur d'une politique énergétique locale.

Les actions menées amènent à une meilleure gestion des ressources locales, dynamisent le territoire en terme d'emploi et de création de richesses locales et apportent de l'innovation au sein de communes rurales dans 8 pays européens.

Le rapport biennal de Cévennes et Montagne Ardéchoise présente les résultats des actions réalisées au niveau local ; il met l'accent sur les impacts de la politique énergétique vis-à-vis du développement local.

La communication et la participation des collectivités dans le réseau sont essentielles pour RURENER. Il en va de même à l'échelle de chaque collectivité membre : l'implication de la population locale est essentielle au succès des actions menées.

Ce rapport servira de support de communication diffusé sur le site de RURENER et auprès des habitants de cette commune, afin de communiquer sur ce qui se fait dans le réseau, au niveau européen et localement.

2. Contexte du projet

Cévennes et montagne ardéchoise est située à 45 km de Langogne, le bourg centre le plus proche avec 3129 habitants en 2008. Relativement isolées entre le Massif des Cévennes et la montagne ardéchoise, CMA a toujours innové pour trouver des solutions à son développement.

Garder les population, créer de l'emploi local, de nouvelles activités, des services aux personnes âgées, aux familles, aux handicapés, aux jeunes sont les priorités du territoire, avec la valorisation des ressources naturelles.

L'énergie a été identifiée il y a quelques années pour servir ces objectifs, en réduisant le coût du chauffage, la vulnérabilité aux incidents climatiques, en créant de nouvelles activités pour accueillir de nouveaux venus, etc.

Ce sont de bonnes opportunités pour développer les communes autour de la problématique des énergies.

Tout a commencé avec la rénovation d'un ancien moulin en un lieu où les problématiques liées aux énergies sont discutées, où des expériences sont menées, où l'information est diffusée au plus grand nombre. Marc Champel, Président de la communauté de Communes est convaincu que la sensibilisation va accroître la mobilisation dans la communauté. Il a rencontré des difficultés à faire changer les choses quand il a supporté l'installation d'un champ éolien ; et a finalement rencontré la réunion des différents intérêts en abordant l'énergie de façon intégrée, autour de toutes les sortes de sources renouvelables.

Cette stratégie a commencé en 2006 et a été formalisée en 2008 avec le plan d'action RURENER. Ce plan parle d'énergie de sources renouvelables, d'économies d'énergie, de sensibilisation et de suivi.

La plupart de la production d'énergie est régulée en France (les fermes éoliennes sont conditionnées à une étude préliminaire et soumises à enquête publique; l'hydroélectricité à la classification des rivières). Pour les plus petites installations comme du photovoltaïque ou de la cogénération, le prix de l'électricité est fixé par la loi et joue un rôle important dans le développement d'un projet ou non. Par exemple, la plupart des projets de photovoltaïque prêts à être réalisés en 2011 ont été abandonnés lorsque les prix de rachat ont été modifiés, et la rentabilité réduite. Ce contexte signifie que les actions dans la CMA sont très dépendantes de l'évolution du contexte national.

Eloignée des centres de décision et relativement pauvre en terme de moyens financiers, la CMA doit se baser sur l'innovation et beaucoup d'énergie humaine de la part de son équipe. Les actions réalisées jusqu'ici devraient attirer l'intérêt des décideurs régionaux et nationaux et stimuler un plus grand support.

3. Déclaration de Marc Champel, Président de la CMA

“En effectuant l'évaluation de notre plan d'action, j'ai réalisé que grâce à l'engagement des membres de la collectivité, de mes collègues au conseil communautaire et au sein de la société civile, nous avons mené un grand nombre d'actions concrètes sur notre territoire. Rénovation de 3 appartements avec une excellente isolation, rénovation de l'éclairage public, évaluation de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics...



Nous pouvons faire encore mieux avec le soutien des niveaux régional, national et européen. Le réseau de chaleur pour l'école, la mairie sera mis en place en 2012, un nouveau projet d'électricité éolienne est lancé, le moulin des énergies accueillera les écoles, les touristes et les citoyens locaux dans quelques mois, et un évènement réunira les membres de la collectivité autour de l'énergie en 2011.

J'ai la sensation que cela devient "normal" de prendre l'efficacité énergétique en compte désormais sur notre territoire. A tout niveau, nos esprits ont commencé à changer et le futur en tirera encore de meilleurs résultats. La dynamique commencée au niveau européen nous a aidés à arriver jusqu'ici, et j'espère que l'Europe peut faire plus encore pour nos collectivités ! Nous pouvons faire plus si nous sommes soutenus.

4. Notre plan d'action local

Le plan d'action local permet d'anticiper, de coordonner et de partager des visions à court et long termes sur la conduite de la politique énergétique en fonction de nos moyens et des acteurs externes.

Un plan d'action aborde les objectifs, les activités, les parties prenantes, l'agenda, les moyens techniques et financiers.

Le plan d'action a été construit de la manière suivante : les actions sont priorisées à court, moyen et long terme et présentées en quatre parties : énergies renouvelables, efficacité énergétique, sensibilisation et communication, suivi et évaluation. Le plan d'actions a été validé par le conseil municipal.

Les différentes actions conduites depuis 2008 jusqu'en 2010 ainsi que les actions à venir sont répertoriées dans le plan d'actions ci-dessous en fonction de leur état d'avancement (de 0%- action non commencée à 100%- action finie).

2008 – 2010 Actions réalisées

Energies renouvelables			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
réseau de chaleur bois couvent, foyer de vie, école, micro-crèche, habitations communales. EHPAD (réinsertion sociale) produit localement les plaquettes forestières; ressource locale	réseau de chaleur bois	25	Etude de faisabilité et consultation pour l'ingénierie. Devrait être opérationnel en 2012 au lieu de 2011.
Diagnostic sur la ressource renouvelable sur le territoire de la commune de communes	Etude du potentiel de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de la communauté de communes	25	Etudes ont eu lieu sur le photovoltaïque, sur l'eau chaude thermale, sur le bois, doit être complété
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
	01/01/2009-31/12/2010	25%	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Assurer un soutien au maintien de la ligne ferroviaire du Cévenol et de la gare de la Bastide	Transport : soutien à la ligne ferroviaire	25	Mobilisation continue
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	Fait à chaque fois que les ressources matérielles et humaines existent (exemple : charpente toit)

réhabilitation des bâtiments publics : changement des fenêtres de l'école, amélioration de l'éclairage public, réhabilitation d'un atelier pour un artisan, ...	amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des consommations de la comcom	25	logements créés à la place de bâtiments insalubres ; l'évaluation de la consommation énergétique de l'école sera faite en 2011
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		42%	
Sensibilisation, com.munication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
conférences et démonstration des bonnes pratiques, opération de sensibilisation aux nouvelles façons de construire : fête de l'énergie, moulin de l'énergie, recrutement d'un stagiaire pour organisation	sensibilisation des maitres d'ouvrage privés et publiques, artisans et prescripteurs	50	2 conférences ont été organisées et le nouveau projet éolien fait l'objet d'une large concertation.
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		50%	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Etude des consommations d'électricité et de chaleur dans les bâtiments publics de la communauté de communes, par le syndicat d'énergie de l'Ardèche (2010)	Etude de la consommation d'énergie des bâtiments publics	75	Fait pour 2008
Résultats:	Période d'évaluation	Mise en oeuvre	
		75%	

2011 – 2013 Actions programmées

Energies renouvelables			
Description du projet	Précisions	Etat (1)	Commentaire
Réseau de chaleur bois	Mise en oeuvre opérationnelle	0	
Unité de méthanisation	Etude de faisabilité et mobilisation des parties-prenantes	0	
Résultats:		Mise en oeuvre	
		0	
Economies d'énergie			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Soutien continu à la ligne du Cevennol	Support à la ligne ferroviaire		
Intégrer dans les appels d'offre des conditions pour amener à l'utilisation des matériaux locaux et la performance énergétique	Acculturation des décideurs publics	75	À continuer
Résultats:		Mise en oeuvre	
Sensibilisation – Communication			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
organisation d'une fête locale de l'énergie en Septembre 2011	sensibiliser l'ensemble des parties-prenantes et permettre le débat et la participation aux décisions publiques	25	
Démonstration de bâtiments économes en	Montrer les réalisations des	0	

énergie	acteurs publics pour stimuler les acteurs privés		
- accueil des écoles au moulin des énergies - projet pédagogique au sein de l'école de Saint Etienne	Programme pédagogique dans les écoles	25	Une personne en charge de l'animation du Moulin sera recrutée
Résultats:		Mise en oeuvre	
Suivi			
Description du projet	Objectifs	Etat (1)	Commentaire
Bilan quantitatif tous les 2 ans sur la consommation d'énergie et la production d'énergie au niveau local	Suivi des consommations et du taux de neutralité énergétique de la collectivité	25	
Résultats:		Mise en oeuvre	

5. Résultats

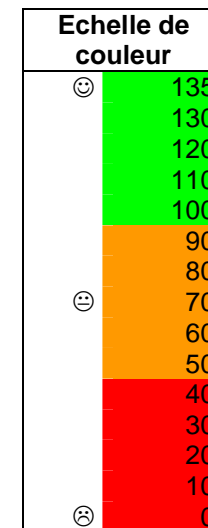
Pour connaître le succès de notre politique locale de l'énergie, il est nécessaire d'évaluer les impacts qu'il peut avoir sur les économies d'énergie, la neutralité énergétique, et le développement soutenable de notre territoire.

L'évaluation est un processus complexe, au regard du développement local durable, puisqu'il requiert une multitude d'information et différents outils pour justifier différents types d'impacts, environnementaux, sociaux, économiques et institutionnels.

RURENER a créé le tableau de bord d'évaluation RURENER, avec à la fois des données quantitatives et qualitatives sur l'impact de notre politique de l'énergie en terme de développement durable.

Voici les résultats obtenus suivant notre plan d'action pour l'énergie, suivant un entretien avec l'équipe communautaire en charge du projet RURENER. Les données présentées dans le tableau sont les impacts pour chacun des indicateurs suivants.

INDICATEURS		
Neutralité énergétique (ENR)	(1)	Neutralité énergétique
Economies d'énergie (URE)	(2)	Economies d'énergie
Impacts économiques	(3)	Efficiences
	(4)	Rentabilité
	(5)	Investissements
Impacts Institutionnels	(6)	Renforcement des capacités
	(7)	Impacts institutionnels
Impacts sociaux	(8)	Emploi
	(9)	Engagement social
	(10)	Prévention des nuisances de voisinage
Impacts environnementaux	(11)	Utilisation des énergies renouvelables
	(12)	Minimisation de la consommation d'énergie, d'eau et de matière et utilisation de l'espace
	(13)	Minimisation des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions du sol et de l'eau
	(14)	Maximisation de la ré-utilisation de la ressource et/ou du recyclage
	(15)	Préservation et restauration de la diversité écologique



The scale offers to get an idea of where we are in 2010. You will find later some qualitative information on how.

Cévennes et Montagne ardéchoise	Neutralité énergétique (ENR)	Economie d'énergie (URE)	Impacts économiques du PAL				Impacts Institutionnels	Impacts sociaux			Impacts Environnementaux					
France	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	Total
RLAP Score	1	5	7	7	9	7	9	7	5	7	7	7	5	5	5	93
		5	7,5				9	6,333333333			5,8					

- (1) Le taux de neutralité a été calculé à partir de données disponibles dans la collectivité et le bilan énergétique des bâtiments publics mené par le SDE sur l'année 2008. Il doit encore être complété par les données transmises par les producteurs de fuel, gaz et électricité pour connaître la consommation globale à l'échelle du territoire.
- (2) Si l'état de l'art en 2008 est globalement connu, nous n'avons pas d'information quantitative en 2010. Les données ont été estimées.
- (3) Estimation
- (4) La rentabilité est calculée sur le long terme, et nous parlons ici d'investissement.
- (5) Lourds investissements (1400000€ sont estimés, sans prendre en compte les actions qui ont été menées sur le long terme et qui pourraient être estimées en terme de coût global et d'impact global pour la collectivité.
- (6) L'utilisation raisonnée de l'énergie est maintenant un réflexe au sein de la communauté, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipe communautaire.
- (7) Toutes les actions sont en phase avec la législation !
- (8) Par exemple : les nouvelles fenêtres de l'école ont été installées par un artisan local, l'isolation des bâtiments publics par des entreprises locales aussi, CMA a recruté un nouveau chargé de projet en charge de mobiliser la population sur l'énergie, organiser des événements, informer...
- (9) Pour certaines réalisations, CMA a mené des rencontres débat (comme pour l'éclairage public nocturne), une réelle concertation (projet éolien). De manière plus générale, une attention est portée pour faciliter la participation des différentes parties prenantes.

- (10) Notamment sur le projet éolien, puisque la concertation a permis qu'aucun mat ne soit installé à moins de 500 m des maisons. La société d'exploitation s'est engagée envers une complète transparence concernant les bruits et une attention particulière a été portée sur les paysages.
- (11) Voir ci-dessus, les actions en cours ou réalisées.
- (12) Meme si l'eau n'est pas un sujet central, l'utilisation de l'espace (la terre) est un axe fort dans le plan d'action. Par exemple, lorsque l'on préfère rénover l'existant qu'agrandir la surface du village avec de nouvelles constructions sur des terres agricoles. L'utilisation de matériaux locaux est choisi dès que possible (comme par exemple l'utilisation de pierres issues d'un mur en ruine pour construire les abris poubelle ; construction du caniveau à partir de matières locales plutôt que l'importation d'un produit fini.
- (13) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre. De plus, CMA est équipée en visioconférence, et la plupart des rencontres RURENER avec le partenaire MACEO ont lieu sur Skype, évitant ainsi 5 heures et 400 km de voiture.
- (14) Voir exemples ci-dessus sur l'utilisation de la pierre
- (15) Utilisation de l'espace pour ne pas augmenter la surface du village, utilisation de lumières spécifiques qui réduisent l'impact pour la faune nocturne, énergie géothermique pour 2 bâtiments publics, etc.

6. Bonne pratiques dans notre plan d'action local

- Partenariat avec SDE (syndicat de l'énergie) : le SDE de l'Ardèche gère le réseau électrique public au niveau départemental. L'actuelle évolution en France voit plusieurs de ces organismes évoluer d'une mission de gestion de l'électricité à une mission plus large sur l'efficacité énergétique. En Ardèche, le SDE a offert à Saint Etienne de Lugdares un bilan énergétique de ses bâtiments publics. Etant membre de RURENER au nom de la CMA (intercommunalité), le maire de Saint Etienne de Lugdares a obtenu les données pour l'ensemble de la collectivité.
- Dans l'objectif d'attirer une nouvelle activité d'artisan sur la réhabilitation du bâti, la CMA a investi dans un ancien presbytère dont elle est propriétaire, afin de le rénover et de l'adapter pour en faire un atelier et un appartement.
- La CMA a décidé de créer un nouveau poste pour travailler sur différents sujets dont l'énergie. Cette nouvelle recrue vient rejoindre le Président et la directrice de la communauté de communes pour stimuler les actions sur l'énergie.

7. Conclusions

Ces 2 années au sein de RURENER ont permis la mise en place de bonnes conditions pour construire, pas à pas, notre chemin vers la neutralité énergétique.

Au-delà des résultats sur le terrain, le plus grand succès concerne la conscience qui s'est élevée au sein des membres de la communauté. On peut dire que désormais, les problématiques de l'énergie sont quelque chose d'évident à prendre en compte.

Des actions ont été menées, et nous sommes très intéressés par des idées et initiatives qui viendront de chacun sur le territoire. Agriculteurs, entreprises, associations, écoles et individu sont invités à participer activement à notre objectif de neutralité énergétique !

N'hésitez pas à nous contacter pour partager un projet, qu'il soit privé ou qu'il implique l'action des acteurs publics, nous serons toujours ravis d'en discuter.